



## LA SYLVICULTURE TRUFFIERE

La production de truffe poursuit en France un déclin entamé depuis près d'un siècle : malgré des techniques de mycorhization désormais bien maîtrisées par des pépiniéristes spécialisés, le fonctionnement de la truffe, ainsi que les conditions de sa fructification, restent mal connus.

Actuellement, la production de *Tuber melanosporum* (T. du Périgord) est concevable selon 2 approches

LE MODELE AGRICOLE, mis en avant par l'avènement du plant mycorhizé (années 70) qui représente un progrès permettant d'implanter des vergers : on gère ainsi des arbres inoculés du précieux champignon.

LE MODELE SYLVICOLE, par lequel il est question de gérer un milieu naturel qui soit favorable à la truffe.

Ce milieu correspond, dans la dynamique végétale, au stade du pré-bois (entre la friche et l'état boisé).

Son état s'entretient par des actes issus de la sylviculture (coupes de bois pour éclaircir ou régénérer, débroussailllements, plantations d'enrichissements,...).

### Sylviculture truffière : le fondement

La sylviculture truffière a pour fondement le fait que le sol abrite une grande diversité d'espèces fongiques souvent présentes à l'état latent sous différentes formes (mycelium, spores,...).

Elles ont la capacité de germer et de coloniser naturellement les racines des végétaux hôtes quand les conditions deviennent favorables à leur développement.



La sylviculture truffière cherche à recréer, puis maintenir, les conditions de milieu nécessaires au développement du mycélium de la truffe, de ses associations mycorhiziennes avec les racines d'arbres hôtes, de sa fructification.

Lors de l'évolution naturelle de la végétation, le «pré-bois» feuillu constitue une phase de transition entre la friche et la forêt dense.

**La phase de pré-bois correspond à des milieux ouverts favorables à la production de truffes.**

## Sylviculture truffière : les principes

La sylviculture truffière propose, par des actes sylvicoles appropriés, de restaurer des conditions écologiques favorables en recréant des milieux ouverts, avec un couvert forestier contenu autour de 40% du recouvrement, générant une décomposition rapide de la matière organique.

A l'image de la formation boisée recherchée (le pré-bois), **la sylviculture truffière privilégie le traitement irrégulier (ou «jardiné») des espaces à traiter** (différents âges, strates de végétation, espèces végétales), base d'une diversité susceptible de favoriser des interactions, encore mal connues, de la truffe avec son contexte (écosystème).

## Sylviculture truffière : les outils

Une batterie de mesures peut être listée pour la règle générale ; ces mesures sont ensuite à adapter au cas à traiter, chaque cas de figure appelant ses préconisations particulières.

### des coupes de bois

Sur le principe de tout peuplement jardiné, les coupes ont une double destination : améliorer et régénérer. Pour la circonstance, elles visent en plus à apporter au champignon la lumière dont il est gourmand.

**Les éclaircies :** Elles gèrent le contrôle du couvert et de la lumière. Elles sont d'autant plus indispensables que les arbres sont généralement conduits en croissance libre (ni taille, ni élagage).

Pour favoriser les arbres objectifs (= les producteurs escomptés) et proposer à la truffe des places de conquête, on vise l'élimination des brins en surnombre en effectuant leur coupe vers juin- juillet, afin de minimiser les inconvénients de repousses vigoureuses occasionnant des passages répétés (*brins choisis, quand y a lieu, parmi les variétés végétales les moins attractives pour la truffe : érables, résineux,...*).

**Les recépages :** Ils ont pour objectif de redynamiser les systèmes racinaires des arbres à priori les plus prédisposés pour servir de support au champignon.

Ils s'adressent donc aux arbres objectifs montrant des signes de faiblesse dans leur partie aérienne (houppiers déclinants).

Puisqu'il s'agit de relancer leur vigueur, la coupe des brins s'effectue en hiver.



## des débroussailllements

L'élimination des broussailles vise à diminuer la quantité de matière organique : comme l'éclaircie, elle se veut **sélective** pour contribuer à façonner une structure jardinée à partir de plantes reconnues propices à la production de truffes (genévrier, romarin, églantier, lavande, thym, olivier, vigne, aubépine,...)

Structure jardinée : le maintien d'un ombrage latéral semble s'être révélé utile lors de canicules



## des plantations en enrichissements

On peut les effectuer à 2 titres :

- l'introduction de plants mycorhizés dans les trouées opportunes (*conditions réunies pour un mycélium conquérant*) peut constituer un point de départ pour une production (insémination)
- alliée à des systèmes racinaires d'arbres objectifs déjà en place, elle peut participer à la reconquête du milieu par la truffe (réinsémination).



## des soins particuliers à divers titres

**limiter le taux de matière organique** peut conduire à devoir envisager évacuations de rémanents de coupe, voire de souches selon l'état antérieur du terrain. On minimise ces travaux lourds au moment du choix du site.

**la production de truffes nécessite des besoins en eau** à plusieurs de ses stades (*reprise d'un plant, installation du champignon, soutien de la production*). Face aux aléas climatiques, la possibilité de disposer d'un système d'arrosage constituera un atout de plus en plus primordial.





*On mise sur la conservation d'une végétation arbustive d'accompagnement peut minimiser les facteurs desséchants (insolation, vent)*

*Des systèmes de paillage peuvent être réalisés (par fagots, voire pierres ou films plastiques : confections d'écrans répartis sur le sol de la truffière, limitant les effets caniculaires)*



**un léger travail du sol** exécuté sur un rayon de 2 m autour des arbres "objectif" est conseillé en avril les deux premières années pour ameublir le sol et, à fin de régénérescence, sectionner les fines racines de surface.



**un pâturage raisonné réalisé par des animaux légers (ovins)** peut être une solution pour contribuer aux débroussailllements (et par son action, participer au biotope).

s'il est localement présent, le sanglier sera un des premiers intéressé au dispositif : **une protection (clôture) peut se révéler indispensable**

**l'apport de spores nouvelles** (truffes d'autres provenances) est de nature à renforcer l'inoculation du milieu.

## Sylviculture truffière : cadres d'application

S'agissant de créer ou maintenir la phase "pré-bois" dans la dynamique de reforestation, plus le peuplement à traiter est proche de ce stade, plus les applications de la sylviculture truffière sont évidemment commodes à mettre en œuvre.

La technique est donc particulièrement applicable à des peuplements clairs, des zones en friche ou en cours de reforestation ; elle est à réserver aux secteurs où des truffières donnent, donnaient, ou, de mémoire, avaient donné (restauration).



*Site naturel avant traitement)...*



*... puis immédiatement après traitement*

La technique peut également s'envisager pour des plantations truffières ayant cessé de produire (rénovation) ou encore en production, pour assurer le renouvellement, donc la continuité, d'arbres producteurs.



*Plantation déclinante avant traitement...*



*... puis immédiatement après traitement*

Les principes de la sylviculture truffière peuvent également s'appliquer dès le stade de la création d'une plantation : il sera alors question de profiter du matériel en place (semis naturels de chêne, plantes « propices »,...) en minimisant les travaux lourds susceptibles de perturber un contexte à priori favorable.